(sleeve)

GROUP	4	HERBICIDE

NUFARM

2,4-D Ester 700
Liquid Herbicide

CONTAINS 2,4-D EMULSIFIABLE CONCENTRATE

For use in wheat, barley, rye, soybeans, field corn, pastures and non-crop land.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: 2,4-D, present as the 2-ethylhexyl ester … 660 g a.e./L

REGISTRATION NO. 27820 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

DANGER POISON

POTENTIAL SKIN SENSITIZER

WARNING – SKIN IRRITANT

(1 – Bulk) Litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number 1-800-424-9300

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Fatal or poisonous if swallowed. Potential skin sensitizer. Causes skin irritation. DO NOT get on skin. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes IMMEDIATELY. After use, wash hands and other exposed skin. Avoid breathing spray mist.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:
This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms.
Toxic to small mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a mechanically pressurized handgun or backpack sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.
Leaching: The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.
Runoff: To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
Avoid application of this product when heavy rain is forecast.
Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a strip of untreated vegetation between the treated area and the edge of the water body. To prevent runoff, avoid spraying on driveways, sidewalks or other hard surfaces.
Do not irrigate within 24 hours after application.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:
Handling the concentrate (mixing and loading): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.

Handling the dilute spray solution (during application or repairing or cleaning equipment): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.
When handling more than 401 L of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide per day, workers must also use a closed system.
Gloves are not required during application when applicator is in an enclosed tractor or an enclosed airplane cockpit.

Mixers/loaders/applicators using mechanically pressurized handguns must wear a respirator if they will be handling more than 7.5 L per day.

DO NOT handle more than 12 L per day.

OPERATOR USE PRECAUTIONS:

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- After using this product, remove clothing and launder separately and promptly, and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

FIRST AID:

If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

DO NOT induce vomiting. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. No specific antidote. Employ supportive care. This product may cause mild irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:
For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.
For health or environmental emergencies, Prosar, 1-877-325-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

STORAGE CONDITIONS:
Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs. May be stored at any temperature. SHAKE WELL BEFORE USING.

DISPOSAL:
For Recyclable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site.
Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.
Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For Returnable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For Returnable-Refillable Containers:
For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

(booklet)

GROUP	4	HERBICIDE

NUFARM

2,4-D Ester 700
Liquid Herbicide

CONTAINS 2,4-D EMULSIFIABLE CONCENTRATE

For use in wheat, barley, rye, soybeans, field corn, pastures and non-crop land.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: 2,4-D, present as the 2-ethylhexyl ester … 660 g a.e./L

REGISTRATION NO. 27820 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

DANGER POISON

POTENTIAL SKIN SENSITIZER

WARNING – SKIN IRRITANT

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number 1-800-424-9300

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Fatal or poisonous if swallowed. Potential skin sensitizer. Causes skin irritation. DO NOT get on skin. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes IMMEDIATELY. After use, wash hands and other exposed skin. Avoid breathing spray mist.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:
This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms.
Toxic to small mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a mechanically pressurized handgun or backpack sprayer , do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.
Leaching: The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.
Runoff: To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
Avoid application of this product when heavy rain is forecast.
Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a strip of untreated vegetation between the treated area and the edge of the water body. To prevent runoff, avoid spraying on driveways, sidewalks or other hard surfaces.
Do not irrigate within 24 hours after application.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:
Handling the concentrate (mixing and loading): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.

Handling the dilute spray solution (during application or repairing or cleaning equipment): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.
When handling more than 401 L of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide per day, workers must also use a closed system.
Gloves are not required during application when applicator is in an enclosed tractor or an enclosed airplane cockpit.

Mixers/loaders/applicators using mechanically pressurized handguns must wear a respirator if they will be handling more than 7.5 L per day.

DO NOT handle more than 12 L per day.

OPERATOR USE PRECAUTIONS:

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- After using this product, remove clothing and launder separately and promptly, and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

FIRST AID:

If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

DO NOT induce vomiting. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. No specific antidote. Employ supportive care. This product may cause mild irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:
For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.
For health or environmental emergencies, Prosar, 1-877-325-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

STORAGE CONDITIONS:
Store the container tightly closed away from seeds, fertilizer, plants and foodstuffs. May be stored at any temperature. SHAKE WELL BEFORE USING.

DISPOSAL:
For Recyclable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site.
Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.
Before taking the container to the collection site:

3. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

4. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For Returnable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For Returnable-Refillable Containers:
For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

DIRECTIONS FOR USE:

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands, estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation/drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

• Where possible, rotate the use of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.

• Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.

• Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.

• Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.

• Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide groups.
• Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
• For further information or to report suspected resistance, contact Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 or at www.nufarm.ca.

GENERAL USE PRECAUTIONS:
Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide may cause damage to susceptible crop, ornamental, and other plants, even in minute quantities.
Avoid spray drift to any desirable vegetation. Coarse sprays are less likely to drift.
Do not spray during periods of high winds.
Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
Do not graze or cut treated crops for forage until 30 days after application.
Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

MIXING:
Shake well before using. To ensure even mixing, half fill the sprayer tank with clean water, add the required amount of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide and agitate thoroughly. Add the remainder of the water and agitate before spraying. If the spray solution has been left standing, agitate thoroughly before use. Wash sprayer thoroughly after use.
For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

EQUIPMENT AND SPRAY VOLUME:

Field Sprayer Application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.
Apply in 50 to 200 litres of water per hectare by ground equipment unless otherwise indicated. Higher water volumes will reduce the risk of crop injury.

Aerial Application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle

distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotor-span.
Apply in a minimum of 30 litres of water per hectare by aerial equipment.

Knapsack, Spot Treatment Applications: Mix 200 mL of product in 10 L water. Spray to wet all foliage thoroughly.

TANK MIXES:
Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide may be recommended in tank mix with other products.
In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label. The user assumes the risk of losses that result from the use of tank mixes that do not appear on this label or that are not specifically recommended by Nufarm Agriculture Inc.

CROPS, TIMING, RATES AND METHODS OF APPLICATION

Use the dose required to control the weeds present.
To minimize the risk of crop injury, do not exceed the recommended rate listed for the crop.
Higher rates may be required to control certain weed species. Rates above those recommended for a crop may result in significant crop injury, and should only be used when the risk of crop injury will be offset by the benefits of enhanced weed control.
Apply in warm weather when the crop and weeds are growing well, and the weeds are at a susceptible stage.
Avoid application during drought conditions or during exceptionally hot weather.

CROP:
Spring Cereals (Wheat, Barley, Rye), not underseeded with legumes
APPLICATION TIME and RATE:
Prior to seeding or after seeding but prior to crop emergence:
When weeds are less than 8 cm tall and actively growing, 0.5 to 0.8 L/ha.
If weeds are larger than 8 cm, or for harder-to-control weeds, up to 1.1 L/ha.
After crop emergence:
From the 4-leaf expanded to the early flag-leaf (shot blade) stage, up to 1.1 L/ha.

METHOD:
Ground or Aerial application.

MAXIMUM RATE PER HECTARE PER YEAR: 1.3 L.

CROP:

Winter Cereals (Winter Wheat, Fall Rye)

APPLICATION TIME and RATE:

Prior to seeding or after seeding but prior to crop emergence:

When weeds are less than 8 cm tall and actively growing, 0.5 to 0.8 L/ha.

If weeds are larger than 8 cm, or for harder-to-control weeds, up to 1.1 L/ha.

After crop emergence:

In spring, from full tillering to the shot blade stage, up to 0.8 L/ha.

Do not apply during and after the flag-leaf stage.

Do not apply to seedling winter cereals in the fall.

METHOD:

Ground or Aerial application.

MAXIMUM RATE PER HECTARE PER YEAR: 1.3 L.

CROP:

Field Corn

APPLICATION TIME:

As an overall spray, before the corn is 15 cm tall (leaf extended) and/or before the 6-leaf stage. Application as an overall spray at later stages will damage the corn.

For later applications (corn 15-75 cm, leaf extended), use a shielded spray or a directed spray with drop pipes. Keep spray off corn foliage.

Do not apply within 2 weeks of silking and tasselling.

Avoid cultivation for 2 weeks following spraying.

Use at least 100 L/ha water.

Do not add oil or surfactant.

Do not apply more than one treatment per year.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 0.8 L.

CROP:

Established Grasses Grown for Forage and Seed Production

APPLICATION TIME:

In spring, up to the shot blade stage of the grass, or in fall, after harvest.

Application during flower development or pollination will reduce seed yield.

Use at least 100 L/ha water.

Do not apply more than two treatments per year.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE:

Up to 0.8 L (crops for seed production)
Up to 1.6 L (hay or pasture crops)

CROP:

Established Pasture and Rangeland (without legumes)

APPLICATION TIME:

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September.
Apply after pasture has been grazed or cut and weed growth has resumed.
Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.
A second treatment may be required to control perennial weeds.
Do not apply in freshly seeded grasses and pastures until well established.
Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.
Do not apply more than two treatments per year.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 3.4 L.

NON-CROP USES:

Stubble Land, Uncropped Land (i.e., roadsides, rights-of-way for transportation, rights-of-way for utility lines, airports, wastelands and industrial parks)

APPLICATION TIME:

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September.
Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.
A second treatment may be required to control perennial weeds.
Do not apply more than two treatments per year.
Cultivating grain stubble and spraying after regrowth may aid in control.
Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.
When using mechanically pressurized handguns , do not handle more than 7.5 L of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide/day/person without a respirator or 12 L/day/person with a respirator.

METHOD:

Ground or Aerial application (stubble land and uncropped land).
Ground application (roadsides, airports).

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 3.4 L.

TURF USES:

Sod farms, and golf courses (roughs and fairways).

Use adequate buffer zones as specified to protect sensitive non-target vegetation.

APPLICATION INFORMATION:

This product is only effective when applied to the leaves of actively growing weeds. This product will not prevent new weeds - apply only when weeds are present.

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September, before grasses are in the flag-leaf (shot blade) stage.

If weed populations do not warrant a broadcast application (e.g., entire lawn), consider spot treatments that target only weedy areas.

Applications while plants are under stress, such as during hot, cold or drought conditions, will increase risk of damage to turf and can result in reduced weed control.

Avoid mowing for several days before and after treatment.

Use caution when spraying near sensitive desirable vegetation.

Do not use on bentgrass or newly seeded areas.

DO NOT apply to the exposed roots of trees and ornamentals.

Do not apply if rainfall is expected, or irrigate, within 24 hours or during hot, dry periods.

Do not allow people (other than the applicator) or pets onto the treatment area during application.

Do not enter treated areas until spray has thoroughly dried.

METHOD:

Ground application only. DO NOT apply by air.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

Field Sprayer Application:

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification.

MAXIMUM APPLICATION FREQUENCY:

DO NOT apply more than two broadcast applications per season. This does not include spot treatments.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE:

Up to 1.9 L at each application.

Up to 3.8 L per year, total.

CONTROL OF WOODY GROWTH IN NON-GRAZED AREAS:

Apply at time of rapid growth, usually May, June and/or September.

Apply 3.25 to 6.78 litres of product, by ground in 1000 to 3000 litres of water per hectare.
For aerial applications use 55 to 165 litres of spray solution per hectare.
For oil water carrier, use 15 litres of oil mixed in 40 litres of water with continuous agitation.
Use the lower rate for species that are more susceptible such as chokecherry, western snowberry and willow.
Spray brush species up to 3 metres tall after foliage is well developed.
Applications soon after leaves are fully open usually give the best results.
Apply sufficient spray volume to thoroughly wet all plant parts to the ground line.
Brush or trees above 3 metres tall should be cut close to the ground and sprayed when the regrowth is over 0.6 m tall.
With good growing conditions and adequate soil moisture, sprays may be applied up to 2 to 3 weeks before normal frost time.
To reduce potential drift hazard, a drift control agent may be added. Follow directions on the drift control agent label for the correct mixing sequence.
Ground or aerial application.

Do not apply more than two treatments per year.
When using mechanically pressurized handguns , do not handle more than 7.5 L of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide/day/person without a respirator or 12 L/day/person with a respirator.

BASAL BARK AND STUMP TREATMENT:

Controls hard-to-kill woody brush and young trees.
The solution can be applied to the basal part of standing brush and young trees during any time of the year, prior to formation of corky bark.
To prevent regrowth treat stumps immediately after cutting by spraying or painting stumps, exposed roots and cut surface.
Thorough drenching is essential.
Mix 2.5 L in 100 L of fuel oil. Spray to run-off.

When using mechanically pressurized handguns, do not handle more than 7.5 L of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide/day/person without a respirator or 12 L/day/person with a respirator.

WEEDS CONTROLLED:

Susceptible Weeds:
Annual sow-thistle, Bluebur (before the 4-leaf stage), Burdock (before the 4-leaf stage), Cocklebur, Daisy fleabane, False flax, False ragweed, Flixweed, Giant ragweed, Goat's-

beard, Kochia, Lamb's-quarters, Mustards (except Dog and Tansy), Narrow-leaved hawk's-beard (in fall, and at the 1- to 2-leaf stage in spring), Plantain, Prickly lettuce, Ragweeds, Redroot pigweed, Russian pigweed, Russian-thistle, Shepherd's-purse, Stinging nettle, Stinkweed, Sweet Clover (seedling), Thyme-leaved spurge, Volunteer canola (all types, 1- to 4-leaf), Wild radish, Wild (prairie) sunflower.

Rates to Control Susceptible Weeds:
Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 0.5 to 0.8 L/ha.
Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 0.8 L/ha.
Resistance increases with age.

Harder-To-Control Weeds:
Curled dock (apply before 4-leaf stage), Dog mustard, Field pepper-grass, Flixweed (if treated before bolting in spring), Groundsel, Hairy galinsoga, Hawkweed, Heal-all, Knotweed (apply before the 4-leaf stage), Narrow-leaved hawk's-beard (if treated before bolting in spring), Oak-leaved goosefoot, Pineappleweed, Prostrate pigweed, Purslane, Sheep sorrel, Tansy mustard, Tumble pigweed, Velvetleaf, Volunteer canola (all types, 4- to 6-leaf).

Rates for Harder-To-Control Weeds:
Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 0.9 to 1.3 L/ha.
Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 1.3 L/ha.
Resistance increases with age.

Very-Hard-to-Control Weeds – Only Top Growth Control Can Be Expected:
Biennial wormwood, Blue lettuce, Bull thistle, Burdock, Buttercup, Canada thistle, Chicory, Curled dock, Dandelion, Field bindweed, Field chickweed*, Field horsetail*, Gumweed, Hedge bindweed, Hemp-nettle* (if treated before the 4-leaf stage), Hoary cress, Lady's-thumb*, Leafy spurge, Mouse-eared chickweed*, Perennial sow-thistle, Russian knapweed, Scentless mayweed, Smartweed*, Tartary buckwheat, Teasel, Volunteer sunflower, Wild buckwheat*, Yellow rocket (controlled with applications before 4-leaf stage).
* Use highest listed rate for suppression.

Rates for Top Growth Control of Very-Hard-To-Control Weeds:
Small seedlings (2- to 4-leaf), growing rapidly, good growing conditions: 1.1 to 1.3 L/ha.
Large weeds, dry or cold weather, heavy infestations: 1.3 L/ha.
Resistance increases with age.

CONTROL OF GIANT RAGWEED IN SOYBEAN

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS:

The **DIRECTIONS FOR USE** for this product for the use(s) described below were developed by persons other than Nufarm Agriculture Inc. and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion Program. Nufarm Agriculture Inc. itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crop(s) listed below.

Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Nufarm Agriculture Inc. harmless from any claims based on efficacy and/or phytotoxicity in connection with the use described below.

DIRECTIONS:

Crop: Soybeans
Pest: Giant ragweed
Application Time:
Pre-emergent to soybean (applied a minimum of 7 days before planting)
Post-emergent to giant ragweed

Method: Ground application
Recommended Rate per Hectare: 0.5 – 0.8 L/ha
USE PRECAUTION: Do not use in sandy soils with less than 1% organic matter. Plant soybean seeds as deep as possible, but not less than 2.5 cm. Adjust planter to ensure adequate coverage of planted seed.
Do not graze or cut treated crops for forage or hay until 67 days after application.
DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

Spray Volume: 50 – 200 L/ha
Number of Applications: One per season
Pre-Harvest Interval (PHI): 90 days

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

RESTRICTED USE:
FOREST AND WOODLAND MANAGEMENT
NATURE OF RESTRICTION:

This product is to be used only in the manner authorized. Consult local pesticide regulatory authorities about use permits that may be required.

CONIFER RELEASE - AERIAL APPLICATION:
To control undesirable hardwood species in stands of fir, hemlock, spruce and pine regeneration apply Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide at 3.63 to 4.7 L/ha in 30 to 80 L/ha of total spray mixture. Use water or an "oil-water"* mixture. Never allow any water or mixture containing water to get into the Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide or the oil spray premix. Note: Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide in water or oil-water sprays forms an emulsion, not a solution, and separation may take place unless sprays are agitated continuously until used up. Mechanical agitation is recommended.

To prevent conifer damage, delay spraying until all new conifer growth has hardened off, when the terminal buds feel sharp to touch.

Caution should be taken to ensure that the conifer is not in a second phase of active or "lammas" growth in late summer. Hardwoods should not have commenced fall colouration. Control of heavy suckering species such as maple, trembling aspen and balsam poplar may only be partial. Raspberries will not be controlled and may if present proliferate following removal of the hardwood overstory.

FOREST SITE PREPARATION - AERIAL APPLICATION:
To control mixed hardwood species on sites to be planted to conifers, use 4.7 to 6.78 litres of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide in 30 to 100 litres of total spray mixture per hectare. Apply as a uniform spray when the foliage is well developed and the brush is actively growing. Under conditions of good growth and high soil moisture, sprays can be used 2 to 3 weeks before normal frost time. Do not apply more than two treatments per year. For best results use a 10% oil-water* mixture. **NOTE:** When preparing sites for planting do not plant conifers before spraying as the conifers present at the time of spraying may be injured or killed.
To reduce potential drift hazard on non-crop locations, a drift control agent may be added. Follow all directions on the drift control agent label for the correct mixing sequence.

* To prepare the "oil-water" mixture add the Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide to the oil in a separate container. With vigorous agitation 1 litre of Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide will emulsify up to 10 litres of oil in 100 litres of spray mixture. Start running the water into the empty spray tank, then slowly add the premix with continuous agitation. All the premix should be in the tank by the time 1/3 of the water is in. If the premix is put in the tank without any water, the first water added may form a thick "invert" (water in oil) emulsion which will be hard to break.

USE PRECAUTIONS:
With aircraft, uniform coverage can be obtained and drift minimized by using 235 kPa spray pressure or less at the nozzle, by using nozzles directed straight back, by using a spray boom no larger than 3/4 the wing span of the aircraft and by spraying when wind velocity is less than 8 km/h.

BEFORE AERIAL APPLICATION TO FORESTS consult the most recent provincially approved topographic maps of the area to be treated (1:50 000) or more up-to-date information (e.g. GPS systems) to identify sensitive aquatic habitats. Sensitive aquatic habitats include:(a) All running and standing water bodies, including impoundments, beaver pond sand bog ponds, that appear on the map or GPS system;(b) Running and standing water bodies that do not appear on the map or GPS system, but are visible from the air.

Generic Aerial Application Label Instructions
Directions for Use

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices. No human flaggers are permitted.

Use Precautions
Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or

when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions
Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions
Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies that minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g. wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g. coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

BUFFER ZONES:
Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: mechanically pressurized handgun or backpack sprayer and spot treatment.

For the use of the herbicide in site preparation and conifer release in forestry, terrestrial buffer zones are not required. The buffer zones specified in the tables below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), and estuarine/marine habitats. Seasonal water bodies require buffer zones if there is water in

them during application. Water bodies which do not fill on an annual basis need not be buffered.

Method of Application	Crop			Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:				
				Freshwater Habitat of Depths		Estuarine/Marine Habitats of Depths		Terrestrial Habitat
				Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer*	Golf courses, turf			1	0	1	0	1
	Field crops (wheat, barley, rye, field corn)			1	1	1	1	1
	Grasslands, crop stubble, pastures, rangelands, non-cropland (including rights-of-way** and brush control)			1	1	1	1	2
Aerial	Field crops (wheat, barley, field corn)		Fixed wing	10	0	1	0	45
			Rotary wing	10	0	1	0	40
	Grasslands, pastures, rangeland, fallowland and crop stubble		Fixed wing	15	0	1	0	60
			Rotary wing	15	0	1	0	50
	Non-cropland (including rights-of-way** and brush control)	3.4 L/ha	Fixed wing	70	0	1	0	150**
			Rotary wing	35	0	1	0	80**
		6.78 L/ha	Fixed wing	125	1	15	1	225**
			Rotary wing	50	1	5	1	100**
	Forestry (site preparation)	3.4 L/ha	Fixed wing	175	0	1	0	NR
			Rotary wing	95	0	1	0	NR
		4.7 L/ha	Fixed wing	225	1	1	0	NR

			Rotary wing	125	1	1	0	NR
		6.8 L/ha	Fixed wing	350	1	20	1	NR
			Rotary wing	175	1	10	1	NR

NR = Not required
* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.
** For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required.

NOTE: Applicators may recalculate a site-specific buffer zone by combining information on current weather conditions and spray configuration for the following applications: all airblast applications, and for field and aerial applications which specify the following droplet size category wording on the product label: 'DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) [Fine or Medium or Coarse] classification.' To access the Buffer Zone Calculator, please visit the Pest Management Regulatory Agency web site.

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

(sleeve)

GROUPE	4	HERBICIDE

NUFARM

2,4-D Ester 700
Herbicide Liquide

CONTIENT 2,4-D CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser sur le blé, l'orge, le seigle, le soja, le maïs de grande culture, les pâturages et les terrains incultes.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle … 660 g é.a./L

N^{o} D'HOMOLOGATION 27820 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ

(1 – En Vrac) Litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel si ingéré. Sensibilisant cutané potentiel. Irritant cutané. NE PAS mettre en contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever IMMÉDIATEMENT tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques.
Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique ou pulvérisateur à réservoir dorsal, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.
Lessivage : L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.
Ruissellement : Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné. Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue.
Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :
Manutention du concentré (mélange et chargement) : porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel) : porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux

produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
S'ils prévoient utiliser plus de 401 L de Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide /j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.
Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

Les préposés au mélange, au chargement et à l'application qui utilisent un pulvérisateur manuel à compression mécanique doivent porter un respirateur s'ils prévoient manipuler plus de 7,5 L par jour. Ne pas manipuler plus de 12 L par jour.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver en profondeur les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements personnels et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instruction de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

PREMIER SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
NE PAS provoquer le vomissement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut provoquer la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres symptômes possibles d'une surexposition, sont la fatigue, fatigue musculaire ou des nausées. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :
Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Peut être entreposé à n'importe quelle température. BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :
Contenants Recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants.
S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.
Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(booklet)

GROUPE	4	HERBICIDE

NUFARM

2,4-D Ester 700
Herbicide Liquide

CONTIENT 2,4-D CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser sur le blé, l'orge, le seigle, le soja, le maïs de grande culture, les pâturages et les terrains incultes.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle … 660 g é.a./L

N° D'HOMOLOGATION 27820 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel si ingéré. Sensibilisant cutané potentiel. Irritant cutané. NE PAS mettre en contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever IMMÉDIATEMENT tout concentré qui est sur la peau ou dans les yeux. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques.
Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique ou pulvérisateur à réservoir dorsal, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures.
Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.
Lessivage :
L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.
Ruissellement :
Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné. Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue.
Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :
Manutention du concentré (mélange et chargement) : porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel) : porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
S'ils prévoient utiliser plus de 401 L de Nufarm 2,4-D Ester 700 Liquide Herbicide /j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.
Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

Les préposés au mélange, au chargement et à l'application qui utilisent un pulvérisateur manuel à compression mécanique doivent porter un respirateur s'ils prévoient manipuler plus de 7,5 L par jour. Ne pas manipuler plus de 12 L par jour.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver en profondeur les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements personnels et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instruction de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

PREMIER SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de

préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
NE PAS provoquer le vomissement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut provoquer la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres symptômes possibles d'une surexposition, sont la fatigue, fatigue musculaire ou des nausées. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :
Entreposer le contenant bien fermé loin des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Peut être entreposé à n'importe quelle température. BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :
Contenants Recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI :
NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :
Gestion de la résistance à l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 ou les herbicides du même groupe 4 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance;
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE :

L'herbicide liquide 2,4-D Ester 700 de Nufarm peut endommager les cultures sensibles, les cultures ornementales et les autres plantes même lorsqu'utilisé en quantités quasi négligeables.

Éviter de provoquer une dérive sur la végétation désirable. Les pulvérisations grossières sont moins susceptibles à la dérive.

Ne pas pulvériser en période de grands vents.
Attendre 7 jours après l'application pour laisser les animaux laitiers en lactation paître dans les champs.
Attendre 30 jours après l'application pour laisser paître le bétail ou faucher en foin les cultures traitées.
Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

MÉLANGE :
Bien agiter avant l'utilisation. Pour assurer un mélange uniforme, remplir le réservoir d'eau propre jusqu'à la moitié, ajouter la quantité requise d'herbicide liquide 2,4-D Ester 700 de Nufarm et bien agiter. Ajouter la quantité manquante d'eau et agiter avant de pulvériser. Si la bouillie de pulvérisation a reposé, bien agiter avant de la pulvériser.
Bien nettoyer le pulvérisateur après son utilisation.
Pour les contenants à capacité plus grande que 20 L : Utiliser un système de transfert fermé pour transvider les liquides concentrés de tels contenants dans le réservoir du pulvérisateur.

ÉQUIPEMENT ET VOLUME DE PULVÉRISATION :
Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol. Appliquer dans 50 à 200 litres d'eau par hectare avec l'équipement au sol à moins d'indications contraires. Des volumes d'eau plus élevés réduiront le risque de dommages aux cultures.

Pulvérisation par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.
Appliquer dans un minimum de 30 litres d'eau par hectare par équipement aérien.

Pour ce qui est des applications localisées, à l'aide d'un sac à dos, mélanger 200 mL de produit dans 10 L d'eau. Pulvériser de façon à mouiller à fond tout le feuillage.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR :

L’herbicide liquide 2,4-D Ester 700 de Nufarm peut être recommandé en mélange en réservoir avec d’autres produits.
Dans certains cas, le mélange en cuve d’un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l’activité biologique engendrant une réduction de l’efficacité ou dommages à la plante hôte. Puisque les effets des mélanges en cuve non étiquetés ne sont pas évalués, l’utilisateur devrait donc communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n’est pas identifié sur l’étiquette du produit antiparasitaire en question. L’utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l’utilisation d’un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n’est pas précisément recommandé par Nufarm Agriculture Inc.

CULTURES, MOMENT PROPICE POUR L’APPLICATION, DOSES ET MÉTHODES D’APPLICATION :
Utiliser la dose requise pour supprimer les mauvaises herbes présentes.
Afin de minimiser les risques d’endommager la culture, ne pas utiliser une dose supérieure à la dose recommandée pour la culture visée.
Des doses supérieures peuvent être requises pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. L’utilisation de doses supérieures aux doses recommandées pour une culture visée peut occasionner des dommages significatifs à la culture, et ne devraient être utilisées que lorsque le risque de dommages à une culture sera compensé par les avantages d’une suppression améliorée des mauvaises herbes.
Appliquer quand la température est chaude et quand la culture et les mauvaises herbes sont en croissance active et que les mauvaises herbes sont à un stade où elles sont sensibles au traitement.
Éviter d’appliquer le produit lors d’une sécheresse ou s’il fait exceptionnellement chaud.

	CULTURE :
printemps	Céréales de (Blé, orge, seigle), sans contre-ensemencement de légumineuses.

MOMENT PROPICE À L’APPLICATION ET DOSE :

Avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture :
Lorsque les mauvaises herbes sont moins de 8 cm de hauteur et en pleine croissance, utiliser 0,5 à 0,8 L/ha.
Si les mauvaises herbes sont plus grandes que 8 cm, ou pour les mauvaises herbes plus difficiles à contrôler, utiliser jusqu’à 1,1 L/ha.

Après la levée des cultures :
De la 4e feuille déployée jusqu’au début du stade de la feuille étendard (phase d’épiage), jusqu’à 1,1 L/ha.

MÉTHODE :
Application terrestre ou aérienne.

DOSE MAXIMUM PAR HECTARE ET PAR AN : 1,3 L.

CULTURE :
Céréales d'automne (Blé d'automne, seigle d'automne)
MOMENT PROPICE À L'APPLICATION ET DOSE :

Avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture :
Lorsque les mauvaises herbes sont moins de 8 cm de hauteur et en pleine croissance, utiliser 0,5 à 0,8 L/ha.
Si les mauvaises herbes sont plus grandes que 8 cm, ou pour les mauvaises herbes plus difficiles à contrôler, utiliser jusqu'à 1,1 L/ha.

Après la levée des cultures :
Au printemps, entre le plein tallage et le stade de la phase d'épiage, jusqu'à 0,8 L/ha.
Ne pas appliquer pendant ni après le stade de la feuille étendard.
Ne pas appliquer sur les plantules de céréales d'automne à l'automne.

MÉTHODE :
Application terrestre ou aérienne.
DOSE MAXIMUM PAR HECTARE ET PAR AN : 1,3 L.

CULTURE :
Maïs de grande culture
MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :
En traitement généralisé, avant que le maïs ne mesure 15 cm de haut (feuille déployée) et/ou avant la 6e feuille. Une application généralisée à des stades plus avancés endommagera le maïs.
Pour des applications plus tardives (maïs 15-75 cm, feuille déployée), pulvériser à l'aide d'un jet protégé ou d'un jet dirigé, à l'aide de pendillards. Ne pas pulvériser sur le feuillage du maïs.
Ne pas appliquer dans les 2 semaines qui précèdent l'apparition des panicules et des soies.
Éviter de sarcler pendant les 2 semaines qui suivent l'application.
Utiliser dans un minimum de 100 L/ha d'eau.
Ne pas ajouter d'huile ni de surfactant.
Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.
MÉTHODE :
Application terrestre ou aérienne.
DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 0,8 L.

CULTURE :
Graminées établies cultivées pour la production de fourrages ou de semences
MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Au printemps, jusqu'au stade de la phase d'épiage ou à l'automne, après la récolte.
Le fait de traiter pendant la floraison ou la pollinisation diminue le rendement des cultures de semences.
Utiliser un minimum de 100 L/ha d'eau.
Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE :

Jusqu'à 0,8 L (cultures pour la production de semences)
Jusqu'à 1,6 L (cultures pour le foin ou le pâturage)

CULTURE :

Pâturage établi et parcours naturel (sans légumineuses)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.
Appliquer après la coupe ou la paissance et quand les mauvaises herbes sont en croissance.
Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.
Un deuxième traitement peut être nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces.
Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages nouvellement semés avant qu'ils ne soient bien établis.
En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.
Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 3,4 L.

USAGES SUR LES TERRAINS INCULTES :

Chaume, Bords de routes, Terres non cultivées (p. ex. pour l'utilisation sur les bords de route, emprises le long des voies de transport, sur les servitudes des réseaux de services publics, aéroports, les terrains incultes et les parcs industriels)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.
Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.
Un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces.
Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser les repousses peut aider à la suppression.
En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité adéquate du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.
Lorsqu'on utilise un pulvérisateur manuel à compression mécanique, NE PAS manipuler plus de 7,5 L de Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide/jour/personne (sans respirateur) ou 12 L/jour/personne (avec respirateur).
MÉTHODE :
Application terrestre ou aérienne (chaume et terres non cultivées).
Application terrestre (Bords de routes, aéroports).
DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 3,4 L.

USAGES DANS LES PELOUSES :
Gazonnières et Terrains de golf (allées et herbes longues)
Prévoir des zones tampons adéquates telles que spécifiées pour protéger la végétation sensible non ciblée.
INFORMATION SUR L'APPLICATION :
Ce produit est efficace seulement lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance de nouvelles mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de plantes nuisibles.
Appliquer dans une période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre, avant que les graminées n'atteignent le stade de la feuille étendard (phase d'épiage).
Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (p.ex., la pelouse entière), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes.
Les applications au moment où les plants subissent des conditions climatiques stressantes ; chaud, froid ou sécheresse, augmentent les risques de dommages aux pelouses et peuvent réduire la suppression des mauvaises herbes.
Éviter de tondre pendant plusieurs jours avant et après le traitement.
Faire attention de ne pas pulvériser sur la végétation désirable avoisinante.
Ne pas traiter l'agrostide ni les zones nouvellement semées.
NE PAS appliquer sur les racines exposées des arbres et des plantes ornementales.
Ne pas appliquer dans les 24 heures qui précèdent une pluie ou l'irrigation ni durant les périodes chaudes et sèches.
Ne pas permettre aux personnes (autres que l'applicateur) ni aux animaux de pénétrer dans les zones traitées pendant la pulvérisation.
Ne pas pénétrer dans les zones traitées tant que la pulvérisation n'est pas complètement sèche.
MÉTHODE :
Application terrestre seulement. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Bien recouvrir le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.
Pulvérisation de grandes cultures :

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille grossier correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS :

NE PAS appliquer plus de deux traitements par saison, excluant les traitements localisés

DOSE RECOMMANDÉE PAR HECTARE :

Jusqu'à 1,9 L par application.
Jusqu'à un total de 3,8 L par année.

SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE DANS LES ZONES NON-PÂTURÉES :

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou septembre.
Appliquer 3,25 à 6,78 litres de produit dans 1000 à 3000 litres d'eau par hectare, par voie terrestre.
Par voie aérienne, appliquer 55 à 165 litres de bouillie de pulvérisation par hectare.
Si un mélange d'huile et d'eau est utilisé comme support, ajouter 15 litres d'huile et mélanger le tout dans 40 litres d'eau en agitant continuellement.
Utiliser la dose inférieure sur les espèces plus sensibles comme le cerisier à grappes, la symphorine de l'Ouest et le saule.
Pulvériser les broussailles jusqu'à 3 mètres de hauteur quand le feuillage est bien développé.
Les applications effectuées aussitôt que les feuilles sont complètement déployées donnent habituellement les meilleurs résultats.
Appliquer un volume de bouillie suffisamment élevé pour mouiller complètement toutes les parties du plant jusqu'au sol.
Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres de hauteur devraient être coupées près du sol et traités lorsque la repousse mesure plus que 0,6 mètre de hauteur.
En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité adéquate du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 ou 3 semaines avant la gelée.
Pour diminuer les risques de dérive, un agent antidérive peut être ajouté. Pour connaître l'ordre de mélange, se conformer au mode d'emploi de l'étiquette de l'agent antidérive.
Application terrestre ou aérienne.

Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.
Lorsqu'on utilise un pulvérisateur manuel à compression mécanique, NE PAS manipuler plus de 7,5 L de Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide/jour/personne (sans respirateur) ou 12 L/jour/personne (avec respirateur).

TRAITEMENT DE LA BASE DU TRONC ET DES SOUCHES :

Suppression des broussailles ligneuses et des jeunes arbres difficiles à supprimer.

La solution peut être appliquée à la base des broussailles et des jeunes arbres à n'importe quel moment de l'année, avant la formation de l'écorce liégeuse.
Pour prévenir la repousse, traiter les souches immédiatement après la coupe en pulvérisant ou en peinturant les souches, les racines exposées et les surfaces coupées.
Il est essentiel de tremper à fond.
Mélanger 2,5 L dans 100 L de mazout. Pulvériser jusqu'au ruissellement.

Lorsqu'on un pulvérisateur manuel à compression mécanique, NE PAS manipuler plus de 7,5 L de Nufarm 2,4-D Ester 700 Herbicide Liquide/jour/personne (sans respirateur) ou 12 L/jour/personne (avec respirateur).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Mauvaises herbes sensibles :
Laiteron potager, bardanette épineuse (avant le stade de 4 feuilles), Bardane (avant le stade de 4 feuilles), Lampourde glouteron, Vergerette annuelle, Caméline faux-lin, fausse-herbe à poux, Sagesse-des-chirurgiens, Grande herbe à poux, Salsifis majeur, Kochia à balais, Chénopode blanc, Moutardes (sauf des chiens et tanaisie), Crépis des toits (à l'automne et à 1-2 feuilles au printemps), Plantain, Laitue scariole, Herbes à poux, Amarante à racine rouge, Ansérine de Russie, Soude roulante, Bourse-à-Pasteur, Grande Ortie, Tabouret des champs, Mélilot (plantule), Euphorbe à feuille de serpolet, Canola spontané (tous les types, 1 à 4 feuilles), Radis sauvage, Tournesol sauvage (hélianthe des prairies).

Doses pour supprimer les mauvaises herbes sensibles :
Petites plantules (2-4 feuilles): en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 0,5 à 0,8 L/ha.
Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches ou fraîches, infestations sévères : 0,8 L/ha.
À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

Mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :
Patience crépue (appliquer avant le stade de 4 feuilles), Moutarde des chiens, Lépidie des champs, Sagesse-des-chirurgiens (si traitée avant la montée en graine au printemps), Séneçon vulgaire, Galinsoga cilié, Épervière, Prunelle vulgaire, Renouée des oiseaux (appliquer avant le stade de 4 feuilles), Crépis des toits (si traité avant la montée en graine au printemps), Chénopode glauque, Matricaire odorante, Amarante fausse-blite, Pourpier potager, Petite oseille, Moutarde tanaisie, Amarante blanche, Abutilon, Canola spontané (tous les types, 4 à 6 feuilles).

Doses pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :
Petites plantules (2-4 feuilles), en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 0,9 à 1,3 L/ha.

Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches ou fraîches, infestations sévères : 1,3 L/ha.
À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

Mauvaises herbes très difficiles à supprimer – on ne peut s'attendre qu`à une suppression des parties épigées :
Armoise bisannuelle, Laitue bisannuelle, Chardon vulgaire, Bardane, Renoncule, Chardon des champs, Chicorée sauvage, Patience crépue, Pissenlit, Liseron des champs, Céraiste des champs*, Prêle des champs*, Herbe à gomme, Liseron des haies, Ortie royale (avant le stade de 4 feuilles)*, Cranson dravier, Renouée persicaire*, Euphorbe ésule, Céraiste vulgaire*, Laiteron des champs, Centaurée de Russie, Matricaire inodore, Renouées*, Sarrasin de Tartarie, Cardère des bois, Tournesol spontané, Renouée liseron*, Barbarée vulgaire (supprimée avec des applications faites avant le stade de 4 feuilles).
* Utiliser la dose la plus élevée pour la répression.

Doses pour la suppression des parties épigées des mauvaises herbes très difficiles à supprimer :
Petites plantules (2-4 feuilles), en croissance rapide, bonnes conditions de croissance : 1,1 à 1,3 L/ha.
Mauvaises herbes plus grosses, conditions sèches ou fraîches, infestations sévères : 1,3 L/ha.
À des stades plus avancés, les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

SUPPRESSION DE GRANDE HERBE À POUX EN SOJA

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nufarm Agriculture, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nufarm Agriculture, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur la culture figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nufarm Agriculture, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins de l'usage décrit ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

Culture : Soja
Ravageur : Grande herbe à poux
Moment propice a l'application :
En prélevée du soja (appliquer un minimum de 7 jours avant de planter)
En postlevée à la grande herbe à poux
Méthode : Application terrestre.
Dose recommandée par hectare : 0,5 – 0,8 L/ha

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : ne pas utiliser dans les sols sableux avec moins de 1 % matière organique. Plantez les graines de soja le plus profondément possible, mais pas moins de 2,5 cm. Ajuster le planteur pour assurer une couverture adéquate des semences plantées.
Ne pas faire paître ou couper la culture traitée à des fins de fourrage ou foin jusqu'à 67 jours après l'application.
NE PAS retourner sur les sites traités et en interdire l'accès aux travailleurs pendant de délai de sécurité de 12 heures suivant le traitement.

Volume d'application : 50 – 200 L/ha
Nombre d'applications : Un par saison
Délai d'attente avant la récolte : 90 jours

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RESTRICTION QUANT À L'USAGE :
ENTRETIEN DES FORÊTS ET DES BOISÉS :
NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être utilisé seulement de la manière autorisée. Consulter les autorités locales responsables des pesticides sur les permis qui peuvent être requis.

DÉGAGEMENT DES CONIFÈRES - APPLICATION AÉRIENNE : Pour supprimer les feuillus indésirables dans les peuplements de sapins, de pruches, d'épinettes et de pins, utiliser 3,63 à 4,7 L/ha de l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 dans une bouillie de 30 à 80 L/ha. Utiliser de l'eau ou un mélange "huile-eau".* Il est à noter qu'il ne faut jamais verser d'eau ou de mélange contenant de l'eau dans le récipient de l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 ou dans la solution prémélangée à base d'huile. Note : L'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 dans l'eau ou dans une bouillie à base d'huile forme une émulsion et non une solution, donc une séparation de l'émulsion peut se produire si la bouillie n'est pas agitée continuellement jusqu'à ce qu'elle soit complètement utilisée. Une agitation mécanique est recommandée.

Pour éviter d'endommager les conifères, pulvériser seulement lorsque toute nouvelle croissance végétative est durcie, lorsque les bourgeons terminaux sont piquants. Assurez-vous que les conifères ne sont pas dans la deuxième phase active de croissance vers la fin de l'été. Les feuilles ne devraient pas avoir commencé à changer de couleur. La suppression des espèces qui tallent beaucoup, comme l'érable, le peuplier faux-tremble et le peuplier baumier peut être seulement partielle. Le framboisier n'est pas supprimé et s'il est présent, il peut proliférer lorsque les feuillus sont enlevés.

PRÉPARATION DES SITES D'AMÉNAGEMENT- APPLICATION AÉRIENNE : Pour supprimer les feuillus sur des sites où l'on désire planter des conifères, utiliser 4,7 à 6,78 litres de l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 dans 30 à 100 litres de bouillie de pulvérisation totale par hectare. Pulvériser d'une façon uniforme lorsque le feuillage est bien développé et lorsque le sous-bois est en pleine croissance. Quand la croissance est active et que le sol est humide, une pulvérisation peut être faite de 2 à 3 semaines avant la première gelée. Ne pas appliquer plus de deux traitements par an. Utiliser un mélange à 10% huile-eau* pour de meilleurs résultats**. NOTE :** Lors de la préparation des sites, ne pas planter des conifères avant de pulvériser car les conifères présents lors de la pulvérisation peuvent être endommagés ou détruits.

Afin de réduire les possibilités de dérive sur les terrains non agricoles, un agent anti-dérive peut être ajouté. Bien suivre le mode d'emploi de l'étiquette de l'agent anti-dérive pour connaître l'ordre de mélange.

* Pour préparer le mélange "huile-eau", ajouter l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 à l'huile dans un récipient séparé. L'agitation vigoureuse de 1 litre de l'herbicide Nufarm 2,4-D Ester 700 va émulsifier jusqu'à 10 litres d'huile dans une bouillie de 100 litres. Verser de l'eau dans le réservoir vide et ajouter lentement le mélange à base d'huile en agitant continuellement. Tout le mélange devrait être dans le réservoir lorsqu'on a versé 1/3 de la quantité totale d'eau requise. Si le mélange à base d'huile est versé dans le réservoir sans eau, l'ajout de l'eau peut former une émulsion inversée (eau dans l'huile) qui sera très difficile à défaire.

PRÉCAUTIONS D'USAGE : Lors d'application aérienne, on peut obtenir un recouvrement uniforme et minimiser la dérive en utilisant une pression de 235 kPa ou moins aux buses, en dirigeant les buses vers l'arrière, en utilisant une rampe qui ne dépasse pas plus de 3/4 l'envergure des ailes de l'avion et en pulvérisant lorsque la vélocité du vent est moins de 8 km/h.

AVANT TOUTE APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE SUR UN ESPACE FORESTIER, veuillez consulter les plus récentes cartes topographiques approuvées par les autorités provinciales pour le secteur à traiter (échelle 1:50 000), ou toute autre source de renseignements à jour (p. ex. les systèmes GPS), ceci afin de recenser les habitats

aquatiques sensibles. Parmi les habitats aquatiques sensibles figurent : (a) les cours d'eau et les plans d'eau, y compris les bassins de retenue, les étangs de castors et les étangs tourbeux, qui figurent sur les cartes ou dans le système GPS; (b) les cours d'eau et les plans d'eau qui ne figurent pas sur les cartes ou dans le système GPS, mais qui sont visibles des airs.

Instructions sur l'étiquette concernant l'épandage aérien
Mode d'emploi
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Il est interdit de recourir à des signaleurs humains.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Pour les applications sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Toutefois, il faut avoir recours aux meilleures stratégies d'application qui soient en termes de réduction de la dérive hors site, ce qui suppose notamment la prise en considération des conditions météorologiques (p. ex. la direction du vent, la faible vitesse du vent) et du matériel de pulvérisation utilisé (p. ex. gouttelettes de taille grossière, hauteur minimale au-dessus du couvert végétal). Les personnes qui appliquent le produit doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

ZONES TAMPONS
Aucune zone tampon n'est requise lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : un pulvérisateur manuel à compression mécanique ou à dos et traitement localisé.

En ce qui concerne l'utilisation de l'herbicide à des fins de préparation d'un site et de dégagement des conifères, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises. Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brise-vent, terre à bois, haie,

zone riveraine et zone arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bourbier, étang, fondrière des Prairies, ruisseau, marais, cour d'eau, réservoir et milieu humide) ainsi que de l'habitat estuarien ou marin sensible. Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon s'ils contiennent de l'eau lors du traitement. Les plans d'eau qui se ne remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon.

Méthode d'application	Culture			Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
				Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
				Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Terrains de golf, gazon en plaques			1	0	1	0	1
	Cultures de grande production (blé, orge, seigle, maïs de grande culture)			1	1	1	1	1
	Prairies, chaume de cultures, Pâturages, grands pâturages libres, terres non agricoles (y compris les emprises** et l'utilisation à des fins de débroussaillement)			1	1	1	1	2
Pulvérisation aérienne	Cultures de grande production (blé, orge, seigle, maïs de grande culture)		Voilure fixe	10	1	1	1	45
			Voilure tournante	10	0	1	1	40
	Prairies, jachères et chaume de cultures, Pâturages, grands pâturages libres		Voilure fixe	15	0	1	1	60
			Voilure tournante	15	0	1	0	50
	Terres non agricoles (y compris les emprises ** et l'utilisation à des fins de débroussaillement	3.4 L/ha	Voilure fixe	70	0	1	0	150**
			Voilure tournante	35	0	1	0	80**
		6.78 L/ha	Voilure fixe	125	1	15	1	225**
			Voilure tournante	50	1	5	1	100**

	Foresterie (préparation de site)	3.4 L/ha	Voilure fixe	175	0	1	0	NR
			Voilure tournante	95	0	1	0	NR
		4.7 L/ha	Voilure fixe	225	1	1	0	NR
			Voilure tournante	125	1	1	0	NR
		6.78 L/ha	Voilure fixe	350	1	20	1	NR
			Voilure tournante	175	1	10	1	NR

NR = Non requise
* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs.
Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %.
Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.
** Pour l'application sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

Remarque : Les préposés à l'application de produits antiparasitaires peuvent calculer de nouveau la zone tampon propre à un site en combinant les renseignements relatifs aux conditions météorologiques en vigueur et les facteurs relatifs à la pulvérisation dans le cas de toutes les applications par pulvérisateur à jet porté, au champ et par voie aérienne, pour les produits qui précisent sur l'étiquette le libellé suivant concernant la classification de la taille des gouttelettes : « NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre [fin ou moyen ou grossier] de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). On peut accéder au calculateur de zones tampons dans le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).